

Guide

d'évaluation des risques



Pressing

Ce guide a été réalisé par la Carsat Pays de la Loire et les Services de Santé au Travail de la Loire Atlantique et du Maine et Loire.

Il comprend :

- les principes de l'évaluation des risques,
- une méthode simple d'évaluation,
- la liste des unités de travail les plus fréquentes dans votre activité,
- un exemple de « grille » d'évaluation pour une unité de travail,
- quelques exemples de dangers et de mesures de prévention
- une grille d'évaluation vierge à photocopier pour vous permettre de rédiger votre «document unique».



Principes

Le décret du 5 novembre 2001 impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique (support papier ou informatique). Il ne s'agit que d'une étape dans un processus global précisé par la loi du 31 décembre 1991. Quelle que soit la méthode employée par l'entreprise pour évaluer ses risques professionnels, la clé du succès passe par le respect de quelques principes de base.

L'évaluation n'est pas une fin en soi

L'évaluation des risques professionnels sert à planifier des actions de prévention dans l'entreprise, en tenant compte des priorités.

La maîtrise de l'évaluation appartient à l'entreprise

Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent.

L'évaluation des risques est une démarche collective

Les salariés eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche afin de permettre une meilleure prise en compte de la réalité du travail.

L'évaluation n'est pas une démarche éphémère

L'évaluation doit être continue dans l'entreprise et faire l'objet de mises à jour annuelles ou à l'occasion de modification de la production, d'agrandissement des locaux, ...

Vocabulaire

- **Domage** : Lésion ou atteinte à la santé
- **Danger** : Cause capable de provoquer un dommage
- **Situation dangereuse** : Salarié en présence d'un danger
- **Risque** : Combinaison de la gravité des dommages potentiels et de la fréquence d'exposition des salariés à un danger

MÉTHODE

- **Faire l'inventaire** des unités de travail dans l'entreprise (postes, familles de postes, métiers ou lieux de travail ...).
- **Identifier** les situations dangereuses liées à chaque unité de travail.
- **Estimer** pour chaque situation dangereuse :

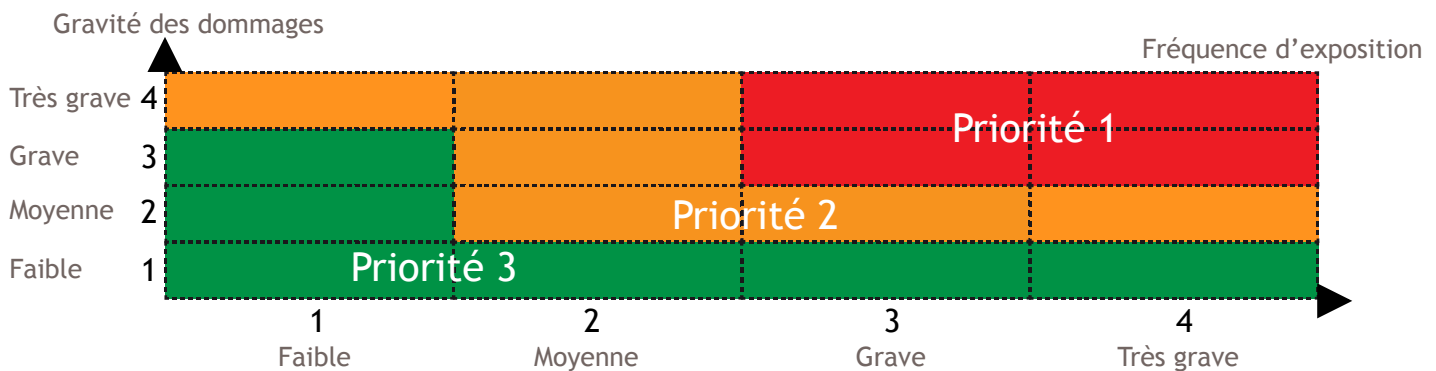
La gravité des dommages potentiels

1. Faible	Accident ou maladie sans arrêt de travail
2. Moyenne	Accident ou maladie avec arrêt de travail
3. Grave	Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
4. Très grave	Accident ou maladie mortel

La fréquence d'exposition des salariés aux dangers

1. Faible	Exposition de l'ordre de une fois par an
2. Moyenne	Exposition de l'ordre de une fois par mois
3. Fréquente	Exposition de l'ordre de une fois par semaine
4. Très fréquente	Exposition quotidienne ou permanente

- **Hiérarchiser** les risques pour déterminer les priorités du plan d'actions :



Remarques

Pour démarrer votre réflexion, vous pouvez examiner les maladies, accidents et incidents survenus dans votre entreprise. Les échelles de gravité et de fréquence sont données à titre indicatif et peuvent être adaptées en fonction de l'entreprise. La grille d'évaluation renseignée est proposée à titre d'exemple et ne peut, en aucun cas, remplacer votre document unique.

UNITES DE TRAVAIL ET PRINCIPAUX RISQUES

Liste des unités de travail

- 1 Accueil clientèle
- 2 Prébrossage
- 3 Lavage (y compris maintenance machine)
- 4 Détachage
- 5 Repassage
- 6 Autres (la liste proposée peut être adaptée suivant l'activité)

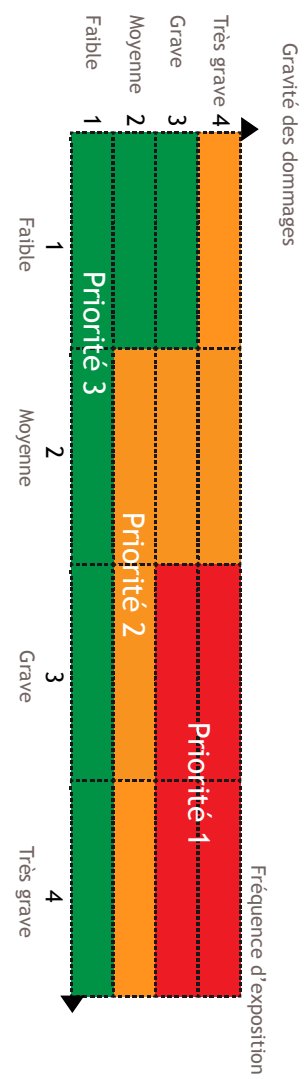
Liste des principaux risques

- 1 Risque lié à la manutention et aux gestes et postures
- 2 Risque d'incendie
- 3 Risque toxique
- 4 Risque lié aux circulations et aux déplacements
- 5 Risque lié aux conditions de travail
- 6 Risque lié à l'électricité
- 7 Risque lié aux ambiances thermiques et lumineuses
- 8 Risque lié aux machines et aux équipements
- 9 Autres (la liste proposée n'est pas exhaustive)

Pour en savoir +

Pour chaque famille de risques abordée dans ce guide, vous pouvez utilement consulter les brochures de l'Institut National de Recherche et de Sécurité sur le site inrs.fr ou vous les procurer en appelant le service documentation de la Carsat Pays de la Loire au n° 02 51 72 84 08.

GRILLE D'ÉVALUATION



Unité de travail :

Date :

Rédacteurs :

Nbre de salariés :

Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de préventions	
		Gravité	Fréq.		Existante	A proposer
Application de différents produits en fonction de la nature des tâches	Irritations cutanées, brûlures ex : antirouille	2	3	2	Port de gants en latex	Remplacer par des gants en néoprène ou nitrile pour l'antirouille et vinyle pour autres produits
	Irritations respiratoires, oculaires ex : trichloréthane	2	4	2	Table aspirante sans évacuation vers l'extérieur	Raccorder le ventilateur à l'extérieur (+ maintenance)
					Absence de fiches de données de sécurité	Demander aux fournisseurs les fiches de données de sécurité
	Fatigue visuelle	1	4	3	Éclairage par un tube néon situé à l'arrière	Étudier la mise en place d'un éclairage de 400 lux mini

Le risque

lié à la manutention et aux gestes et postures

C'est un risque de blessure et dans certaines conditions, de maladie professionnelle consécutive à des efforts physiques, des écrasements, des chocs, des gestes répétitifs, des mauvaises postures.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Manutention du linge au chargement et au déchargement
- Manutention du linge sur les étagères et en bout de perche
- Manutention des boues dans les fûts de collecte
- Manutention des récipients contenant le perchloréthylène
- Manipulation des fers à repasser conduisant à l'apparition de troubles musculo-squelettiques (*exemple : tendinite due aux gestes répétitifs*)

- Mise à niveau des bacs à linge
- Limitation des hauteurs de stockage
- Utilisation de produits en petits conditionnements pour les approvisionnements et pour l'évacuation
- Utilisation d'un système de pompage pour le perchloréthylène
- Fers les plus légers possible et équipés de systèmes de suspension
- Étudier la possibilité de mettre en place une rotation du personnel aux différents postes de travail

Le risque

d'incendie

C'est un risque de brûlure ou de blessure consécutive à un incendie.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Présence de produits de détachage avec point d'éclair bas

- Stocker les produits dangereux à l'extérieur de la zone de production
- Fermer les récipients non utilisés
- Vérifier les moyens de détection, d'alarme et d'extinction

Le risque

toxique

C'est un risque d'intoxication, d'allergie, de brûlure par inhalation, ingestion ou contact cutané de produits mis en oeuvre ou émis sous forme de gaz, de particules solides ou liquides. Il peut en résulter des maladies professionnelles.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Utilisation de produits toxiques (T), nocifs (Xn), corrosifs (C), irritants (Xi), notamment
- Utilisation de produit classé R40 « cancérogène possible pour l'homme » (ex : perchloréthylène)
- Émission de gaz lors des opérations de chargement en perchloréthylène, raclage des boues, nettoyage des filtres à air et à boutons, à l'ouverture du hublot, au repassage du linge insuffisamment sec... (Ces émissions peuvent entraîner irritabilité et fatigue supplémentaire)
- Stockage des produits toxiques dans de mauvaises conditions (absence d'aération, de cuves de rétention, incompatibilité entre produits tels que bases et acides)
- Absence d'étiquetage des récipients de transvasement
- Absence de fiches de poste et de formation des salariés
- Absence de protections individuelles adaptées (gants, lunettes)
- Manipulation du linge sale sans gants

- Demander aux fournisseurs les fiches de données de sécurité des produits utilisés
- Remplacer un produit par un autre moins dangereux (ex : détachant à base de fluorure d'ammonium à la place des détachants à base d'acide fluorydrique)
- Utiliser un système de pompage pour le transvasement du perchloréthylène. Ne pas limiter ou supprimer la phase de séchage du linge dans les machines
- Aspirer à la source et rejeter l'air pollué à l'extérieur
- Ventiler les locaux de travail
- Stocker les produits dans les conditions préconisées par les fournisseurs
- Étiqueter tous les récipients
- Établir des fiches de poste et former le personnel aux différents risques
- Utiliser des gants en néoprène ou nitrile pour les produits anti-rouille contenant de l'acide fluorydrique
- Utiliser des gants en vinyle pour les autres produits
- Porter des lunettes pour les opérations de transvasement
- Effectuer le raclage des boues à froid et avec un masque adapté si la zone n'est pas ventilée

Le risque

lié aux circulations et aux déplacements

C'est un risque de blessure résultant d'un accident de circulation à l'intérieur de l'entreprise.

Dangers et/ou situations dangereuses

- Passages encombrés
- Sol glissant (*produits répandus...*)

Exemple

- Dégager les allées de circulation
- Entretien des sols

Mesures de prévention

Le risque

lié aux conditions de travail

Dangers et/ou situations dangereuses

- Absence de temps de pause
- Formation des salariés non assurée ou inadaptée
- Surcharges (cadences, délais...)
- Travail debout
- Absence de vestiaires et/ou de sanitaires
- Contacts avec une clientèle exigeante.
Risque d'agression verbale
- Risque d'agression physique
- ...

Exemple

- Prévoir des temps de pause adaptés
- Rédiger les consignes aux postes de travail et former le personnel
- Faire respecter les consignes d'hygiène particulières liées notamment à l'utilisation de produits chimiques et à la manipulation de linge sale
- Fournir des sièges adaptés
- Mettre à disposition des sanitaires et des vestiaires
- Former les salariés à gérer les situations conflictuelles
- Éviter les grosses sommes d'argent dans les caisses
- ...

Mesures de prévention

Le risque

lié à l'électricité

C'est un risque de brûlure ou d'électrisation consécutive à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Conducteurs nus sous tensions accessibles (*armoire électrique ouverte, câbles détériorés*)

- Faire vérifier annuellement les installations électriques par un organisme agréé

Le risque

lié aux ambiances thermiques et lumineuses

C'est une source d'inconfort qui peut conduire à une baisse de vigilance ou de précision des gestes qui augmente le risque d'accident.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Travail en ambiance chaude (*table à repasser, mannequins*)
- Éclairage insuffisant des postes de travail, en particulier des postes de détachage et de repassage

- Ventilation générale et climatisation éventuelle des locaux
- Organiser le travail (*pause, local de repos...*)
- Mettre en place un éclairage suffisant et correctement placé

Le risque

lié aux machines et aux équipements

C'est un risque de blessure ou de brûlure par contact avec une machine ou un équipement portatif.

Dangers et/ou situations dangereuses

Exemple

Mesures de prévention

- Utilisation de fers à repasser et présence de tuyauteries de vapeur

- Calorifuger les conduites d'eau chaude ou de vapeur

